

**URGENCE CLIMATIQUE : DECRYPTAGE
DES CONFERENCES DE HAUT NIVEAU,
SOMMET FINANCE EN COMMUN (3^e
FICS), COP 27, COP 15, ET LE RÔLE
MOTEUR DE LA FINANCE CLIMAT**

Nos Experts



GILLES KLEITZ

Directeur Exécutif du département
Solutions de développement
durable à l'AFD
@gilleskleitz



ADAMA MARIKO

Secrétaire Général du sommet
Finance en Commun
@AdamaMko



CHRISTIAN YOKA

Directeur du département tout
Afrique à l'AFD
@CYoka_AFD



MATTHIEU LE GRIX

Responsable de la division Agriculture,
développement rural et biodiversité à
l'AFD
@MatthieuLeGrix



SANDRA RULLIERE

Responsable adjointe de la division
Agriculture, développement rural et
biodiversité à l'AFD
@SandraRulliere



NICOLAS GUICHARD

Responsable de la division Energie à l'AFD
@NicolasGuicha14



GUILLAUME BARBEROUSSE

Directeur du département
Accompagnement vers un
développement durable chez Proparco



STEPHANIE BOUZIGUES-ESCHMANN

Secrétaire Générale du Fonds français
pour l'environnement mondial (FFEM)



NICOLAS CHENET

Directeur du département Développement
durable chez Expertise France



BERYL BOUTEILLE

Sherpa et Responsable du Secrétariat
général de l'International Development
Finance Club (IDFC)
@BerylBouteille

Contact presse :

Mathilde LIMITO
07 52 62 55 32
limitom@afd.fr

BURKINA FASO, MALI,
MAURITANIE, NIGER, SÉNÉGAL
ET TCHAD



Depuis 2018 l'AFD s'est engagée avec ses partenaires de l'Alliance Sahel pour accompagner le Programme de protection sociale adaptative au Sahel (PPSAS).



© Kibuuka Mukisa Oscar



SANTÉ

METTRE EN PLACE UNE PROTECTION SOCIALE ADAPTATIVE AU SAHEL

CONTEXTE PAYS

Les pays du Sahel sont parmi les plus pauvres et vulnérables aux effets du changement climatique au monde. Face à d'importants retards de développement, les systèmes d'aide sociale y sont peu structurés et dédiés en grande partie aux réponses aux chocs et aux crises récurrents qui touchent la région.

Depuis 2014, la Banque Mondiale et les autres partenaires de l'Alliance Sahel (coopération britannique, AFD, PNUD, BAfD, AECID et coopération Allemande) appuient six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, et Tchad) dans la conception et la mise en œuvre de systèmes et programmes de protection sociale adaptative qui allient les approches de l'aide sociale aux outils et méthodes de l'adaptation aux effets du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe. Il s'agit principalement de transferts monétaires récurrents et/ou saisonniers combinés à des activités génératrices de revenu, pour lutter contre la pauvreté tout en appuyant le développement humain sur le long terme et en renforçant la résilience des populations.

LE PROJET

L'AFD a octroyé en 2018 une subvention d'un montant de 6 M€ pour appuyer le Programme de protection sociale adaptative au Sahel (PPSAS), en 2019, une subvention de 10 M€ pour le Mali, et en 2020, une subvention de 10 M€ pour la Mauritanie. Un appui additionnel est à l'étude en Mauritanie, pour contribuer au financement du Plan de réponse national à la crise alimentaire.

L'objectif du programme est d'appuyer le développement des systèmes d'aide sociale adaptative et de mettre en œuvre le nexus humanitaire-développement. Il s'agit en particulier d'inclure les vulnérabilités aux effets du changement climatique dans les registres sociaux (base de données des populations pauvres éligibles à l'aide sociale), ou encore d'améliorer les systèmes d'alerte précoce, le développement de liens avec les services climatiques et systèmes d'alertes.

Le programme cherche non seulement à améliorer la résilience des individus en diversifiant leurs sources de revenu, mais aussi à prévenir les stratégies néfastes d'adaptation (vente du bétail à bas prix, déscolarisation des enfants, etc.) qui empêchent le développement à long terme du capital humain.

LES IMPACTS

- **Augmentation du niveau** de résilience des populations aux effets du changement climatique
- **Accroissement et diversification** des sources de revenu disponible des ménages
- **Développement des capacités** des opérateurs nationaux (aide sociale, système d'alerte, aide d'urgence)

→ **Outil de financement**
Subvention

→ **Montants engagés**
26 M€

→ **Comptabilisation climat**
100 % climat -
100 % adaptation

→ **Bénéficiaires**
Banque mondiale, pour le fonds multi-bailleurs dédié au Programme de protection sociale adaptative au Sahel/ République du Mali/République Islamique de Mauritanie

→ **Date d'octroi**
depuis 2014 (BM et DFID) et depuis 2018 pour l'AFD

→ **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Mathilde
LIMITO

+33 7 52 62 55 32
limitom
@afd.fr

AGENCE

afdouagadougou
@afd.fr

CHINE



Dans le cadre de la politique nationale de « Ville éponge », l'AFD a été sollicitée pour le financement d'un projet pilote de ville éponge à Mianyang, Chine.



PIB/habitant
9 771 USD



IDH
85/189



Population
1,4 MD

- **Outil de financement**
Prêt souverain
- **Montants engagés**
35 M€
- **Comptabilisation climat**
*66 % climat –
66 % adaptation*
- **Bénéficiaires**
République populaire de Chine
- **Date d'octroi**
2018
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE

Mathilde

LIMITO

+33 7 52 62 55 32

limitom

@afd.fr

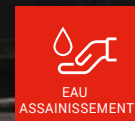
AGENCE

afdpekin

@afd.fr



© DR



TRANSFORMER LA VILLE DE MIANYANG EN CHINE EN VILLE ÉPONGE

CONTEXTE PAYS

Le taux d'urbanisation de la population en Chine est passé de 19,4 % en 1980 à plus de 51 % en 2010. Ce phénomène sans précédent a entraîné une importante artificialisation des sols. En parallèle, les épisodes de fortes précipitations sont de plus en plus réguliers et augmentent considérablement le ruissellement qui, conjugué au changement climatique, accroît le risque d'inondation dans de nombreuses régions.

Face à de nombreux épisodes d'inondations urbaines et de sécheresse, le gouvernement chinois a encouragé dès 2013 la construction de villes capables de mieux gérer les risques d'inondations, tout en assurant une meilleure gestion de la ressource en eau. Baptisé « Sponge city », ce concept de villes résilientes vise à absorber, stocker et drainer l'eau de pluie et de ruissellement pour éviter les effets de saturation et à terme d'inondation urbaine. Il vise également à réutiliser l'eau sous certaines conditions et/ou la restituer dans le milieu naturel.

LE PROJET

L'eau est un problème local qui nécessite une réponse locale. C'est dans le cadre de la politique nationale chinoise de « Ville éponge » que l'AFD a été sollicitée pour accompagner le développement urbain du nouveau quartier de Hedong, dans le district de Hanzhou, de la Municipalité de Mianyang (Province du Sichuan), face à la croissance de sa population.

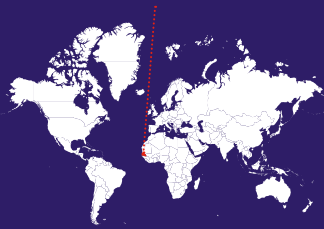
Le projet financera la mise en place d'infrastructures écologiques et innovantes telles qu'une station de potabilisation d'eau, une chaussée drainante, la restauration d'un corridor écologique ou un système d'information intelligent de gestion des ressources en eau. Il accompagnera également la ville dans la mise en place de prescriptions urbaines et écologiques limitant les impacts des inondations. Ce financement vise à faire de Mianyang un pilote de « Ville éponge » dans la province du Sichuan, via à la fois l'atténuation des effets négatifs de l'urbanisation et une meilleure utilisation durable et gestion intégrée de la ressource en eau.

L'AFD accompagne également le projet au travers d'une étude de vulnérabilité aux risques d'inondation du quartier de Hedong.

LES IMPACTS

- **Augmentation des capacités d'absorption**, de drainage et de stockage, puis de réutilisation des eaux pluviales du quartier
- **Limitation de l'utilisation des eaux** souterraines pour l'alimentation du nouveau quartier et alentours
- **Réduction** de la pollution de l'eau
- **Renforcement de capacités** des autorités locales et centrales dans la gestion des inondations
- **Résilience urbaine** aux inondations

SÉNÉGAL



L'AFD a obtenu un financement de 15 M€ au Fonds Vert pour le Climat (FVC) afin d'accompagner la gestion intégrée du risque d'inondation au Sénégal.



PIB/habitant
1 522 USD



IDH
166/189



Population
15,9 M

→ Outil de financement
Subvention (FVC)

→ Montants engagés
15 M€

→ Comptabilisation climat
100 % climat –
100 % adaptation

→ Bénéficiaires
République du Sénégal

→ Date d'octroi
2017

→ Statut du projet
En cours

CONTACTS

PRESSE

Mathilde
LIMITO

+33 7 52 62 55 32

limitom
@afd.fr

AGENCE

afddakar
@afd.fr



© Paul Kabre



GÉRER DE FAÇON INTÉGRÉE LES INONDATIONS AU SÉNÉGAL (PGIIS)

CONTEXTE PAYS

Au cours des dernières décennies, la croissance démographique et l'exode rural ont eu pour conséquence l'augmentation de la population urbaine au Sénégal. En Afrique, les villes à croissance rapide subissent également les dommages causés par les fortes pluies et l'érosion côtière. Les projections sur les effets du changement climatique laissent penser que, malgré une diminution globale des précipitations, les événements de pluies intenses seront plus fréquents et pourraient causer de lourds dommages aux zones et aux populations les plus vulnérables.

Face à ces défis, le gouvernement sénégalais a fait de la gestion des inondations l'une de ses priorités. Le pays est déjà à la pointe de la politique de gestion des inondations en Afrique de l'Ouest en termes de réponse à l'urgence, et souhaite désormais assurer une gestion efficace et intégrée des inondations à moyen et long terme.

LE PROJET

En complément du projet de lutte contre les inondations dans 5 communes de la ville de Pikine (prêt souverain de 50 M€ approuvé en 2015), une composante de 15 M€ relative à la gestion intégrée du risque d'inondation au Sénégal a bénéficié d'une contribution du Fonds Vert pour le Climat (FVC). L'objectif est de faire évoluer la logique actuelle de gestion des inondations focalisée sur les infrastructures de drainage, vers une approche transversale de réduction des risques de catastrophes comprenant la connaissance, la réduction et la prévention du risque.

Afin de prendre en compte la nature multi-sectorielle de la gestion intégrée des inondations, le projet vise également à animer le dialogue sectoriel entre toutes les institutions concernées.

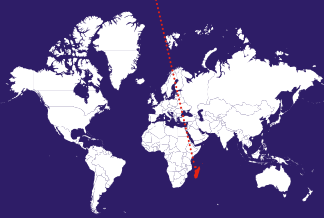
Par la mise en place d'une nouvelle politique de gestion du risque d'inondation, le projet aura pour impact l'amélioration de la trajectoire de résilience du pays, permettant à environ 2,2 M de personnes d'être moins vulnérables aux inondations. Il réduira également les risques sur les vies humaines et la santé ainsi que sur les activités et actifs économiques, entraînant à terme un accroissement du bien-être social.

LES IMPACTS

- **Elaboration d'une planification** urbaine résistante aux inondations
- **Développement d'une culture** de gestion des risques au sein des institutions publiques et des populations les plus vulnérables
- **Réduction du nombre de victimes** et du temps de récupération liés aux inondations



MADAGASCAR



L'AFD finance et accompagne la mise en œuvre d'un prêt de contingence qui inclut un programme de renforcement des capacités techniques, institutionnelles et financières du gouvernement malgache dans sa gestion des risques de catastrophe.



PIB/habitant
527,5 USD



IDH
162/189



Population
26,3 M

→ Outil de financement

Prêt de politique publique
(de contingence)

→ Montants engagés

10 M€ + 1,5 M€ d'assistance technique – en juin 2020, 15 M€ de complément de financement non-comptabilisés climat dans le contexte de la crise du COVID-19

→ Comptabilisation climat

89 % climat –
89 % adaptation

→ Bénéficiaires

République de Madagascar

→ Date d'octroi

2019

→ Statut du projet

En cours

CONTACTS

PRESSE

Mathilde

LIMITO

+33 7 52 62 55 32

limitom
@afd.fr

AGENCE

afdantananarivo
@afd.fr



© Cyril le Tourneur d'Ison

GÉRER LES RISQUES DE CATASTROPHES À MADAGASCAR

CONTEXTE PAYS

Madagascar est touchée par de nombreux événements climatiques extrêmes. Le coût économique des pertes causées par ces catastrophes naturelles s'élève à plus d'1 % du PIB, entravant davantage encore le développement social et économique déjà très dégradé du pays.

L'État malgache a ainsi fait de la résilience aux catastrophes naturelles un des axes clés du Plan National de Développement. Une série de réformes a été engagée pour une gestion plus proactive des risques de catastrophes et une meilleure résilience au changement climatique. La plupart souffrent cependant d'un défaut de mise en œuvre en partie lié à l'absence de décrets d'applications et d'appuis associés.

Actuellement, l'économie malgache est fortement affectée par la crise sanitaire internationale du COVID-19 : le ralentissement de la croissance devrait conduire à une augmentation du taux de pauvreté de 2 % pour atteindre 76,5 % de la population (FMI). De surcroît, les inondations qui ont touché le pays en 2020 et la dépendance aux importations font craindre une pénurie alimentaire.

LE PROJET

À Madagascar, l'AFD a octroyé un prêt de contingence, à savoir un prêt de politique publique dont le décaissement est conditionné à la survenance d'une catastrophe naturelle ou d'une crise sanitaire. Des fonds sont mis à disposition du gouvernement dans un délai très court, pour la mise en œuvre de réformes identifiées préalablement et pilotées via le suivi d'indicateurs de résultat.

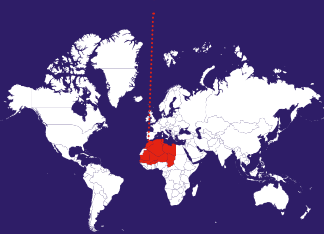
Pour chacune de ces réformes, des actions préalables seront réalisées avant que le financement puisse être mis à disposition, telles que l'adoption d'un cadre réglementaire pour mobiliser le système de protection sociale en cas de catastrophes, la création d'un fonds national de contingence, l'adoption de normes pour améliorer la résilience des constructions, et des directives pour une planification territoriale et urbaine prenant en compte les enjeux climatiques.

En juin 2020, l'AFD a octroyé un financement complémentaire qui vise à répondre à la crise sanitaire, en particulier pour les programmes de soutien aux populations vulnérables. Le financement viendra renforcer les capacités de plusieurs Instituts Pasteur, dont celui d'Antananarivo, qui est en première ligne pour le dépistage du COVID19.

LES IMPACTS

- Renforcement du système national de gestion des risques et des catastrophes
- Résilience financière aux catastrophes
- Intégration de l'adaptation au changement climatique et de la résilience aux catastrophes dans la planification territoriale et urbaine

MULTI-PAYS AFRIQUE DE L'OUEST ET DU NORD-OUEST (MAROC, ALGÉRIE, TUNISIE, LIBYE, MAURITANIE, SÉNÉGAL, MALI, BURKINA FASO, NIGER, TCHAD)



Appui à la recherche opérationnelle dans la région d'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest pour améliorer la prévention et le traitement des criquets pèlerins dans un contexte d'adaptation au changement climatique.



© Zuleika de souza



APPUYER LA RECHERCHE OPÉRATIONNELLE SUR LE CRIQUET PÈLERIN EN AFRIQUE DE L'OUEST

CONTEXTE PAYS

Le criquet pèlerin est le plus redoutable des acridiens ravageurs des ressources agro-sylvo-pastorales. Sa capacité de migration sur des milliers de kilomètres en fait un problème international aux répercussions économiques, sociales et environnementales majeures.

En Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest existent des zones de survie et des aires de reproduction et de grégarisation du criquet pèlerin, à l'origine des invasions. La sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dans la région se trouvent ainsi menacés.

Une modélisation du déplacement des essaims de criquets en fonction des vents observés dans la région ces 5 dernières années a été réalisée par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), appuyant la définition d'une stratégie régionale de lutte préventive.

LE PROJET

Subventionné à hauteur de 2 M€ par l'AFD, le programme régional ouest-africain de lutte contre le criquet pèlerin tiendra compte, lors de la mise en place d'activités de recherches opérationnelles, à la fois du contexte sécuritaire de la région, des impacts du changement climatique sur la dynamique acridienne et des exigences sanitaires et environnementales internationales.

Les zones les plus inaccessibles de la région pourront être suivies grâce à l'utilisation de drones. Les modèles prédictifs de la probabilité de présence des criquets pèlerins seront également affinés via la prise en compte de l'impact du changement climatique sur les populations de criquets, et par l'adaptation des méthodes d'intervention pour les rendre plus efficaces. Les recherches porteront également sur une meilleure préservation de l'environnement avec des méthodes plus respectueuses de la nature.

LES IMPACTS

- **Réduction durable** des risques d'invasion du criquet pèlerin
- **Lutte contre** la pauvreté
- **Amélioration** de la sécurité alimentaire
- **Préservation de la santé humaine**, animale et des écosystèmes

→ **Outil de financement**
Subvention

→ **Montants engagés**
2 M€

→ **Comptabilisation climat**
*100 % climat –
100 % adaptation*

→ **Bénéficiaires**
*Commission de lutte contre le
criquet pèlerin (CLCPRO)*

→ **Date d'octroi**
2019

→ **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Mathilde
LIMITO

+33 7 52 62 55 32
limitom
@afd.fr

AGENCE

afdsaintdenis
@afd.fr

MOZAMBIQUE



L'AFD finance la conservation de la biodiversité et un développement durable communautaire dans l'aire de Conservation de Chimanimani au Mozambique.



PIB/habitant
499 USD



IDH
180/189



Population
29,5 M

- **Outil de financement**
Subvention
- **Montants engagés**
3 M€ AFD + 1,2 M€ FFEM
- **Comptabilisation climat**
100 % climat –
100 % atténuation
- **Bénéficiaires**
République du Mozambique
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Mathilde
LIMITO
+33 7 52 62 55 32
limitom
@afd.fr

AGENCE
afdmaputo
@afd.fr



FINANCER LA CONSERVATION DE L'AIRE DE CHIMANIMANI, MOZAMBIQUE

CONTEXTE PAYS

Situé à l'Est du Mozambique, dans la zone montagneuse frontalière avec le Zimbabwe, le Parc National de Chimanimani est constitué d'une chaîne montagneuse au cœur de sa réserve (634 km²) et d'une zone tampon (1 723 km²).

La réserve couvre ainsi une zone de montagne à fort endémisme végétal, tandis que la zone tampon s'étend sur les contreforts montagneux et une plaine alluviale constituée de forêts, de terres agricoles et de friches forestières. Le Parc fait l'objet de nombreuses pressions tant dans sa réserve (orpaillage, braconnage) que dans la zone tampon (défrichement illégal).

La Fondation Micaia travaille depuis plusieurs années en appui à l'administration du Parc (ex: inventaire biodiversité) et avec les 12 communautés locales pour la valorisation de la biodiversité et le développement économique local. Cet appui a permis la création d'un éco-lodge et la production de miel vendue dans tout le pays. Ce développement est néanmoins fragile et soumis à de nombreux aléas climatiques (cyclones, inondations).

LE PROJET

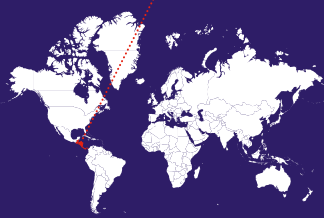
L'AFD et le FFEM financent conjointement un projet de développement des territoires ruraux visant à préserver la biodiversité au sein de l'Aire de Conservation de Chimanimani (ACC). Une meilleure connaissance et valorisation du patrimoine naturel et culturel de la région, la réalisation d'un inventaire de la biodiversité et la réduction des conflits hommes-faunes avec les populations d'éléphants contribuent à cet objectif.

Dans la zone tampon, le projet encouragera une gestion durable des ressources naturelles au bénéfice des 12 communautés locales. La sécurisation des droits fonciers des communautés locales sera ainsi un axe stratégique important, avec une délimitation des terres communautaires et l'élaboration de plans d'aménagement durable des terres. Deux aires de conservation communautaires seront créées et les 12 communautés locales participeront aux instances de gouvernance de l'ACC. La filière miel existante dans l'ACC (source de revenus pour les populations locales) sera également renforcée.

La finalité du projet est donc d'atteindre un équilibre au sein de l'ACC entre l'amélioration des conditions socio-économiques des populations locales d'une part, la préservation du couvert forestier, des ressources naturelles et de la biodiversité d'autre part.

LES IMPACTS

- -68677 tCO₂eq/an évitées
- **Pérennité du patrimoine** naturel et culturel de l'ACC
- **Meilleure utilisation des ressources naturelles** par et au bénéfice des communautés locales
- **Financement pérenne** de l'ACC grâce à des mécanismes de compensation pour la préservation de la biodiversité

MULTI-PAYS
(AMÉRIQUE CENTRALE)

L'AFD accompagne la Banque Centraméricaine d'Intégration Economique (BCIE) à hauteur de 181,5 M€ dans la transformation de ses pratiques en faveur du développement de son offre de financements à forts impacts climat et genre.

- **Outil de financement**
Prêt non-souverain et subvention (FAPS)
- **Montants engagés**
180 M€ + 1,5 M€
- **Comptabilisation climat**
75 % climat -
40 % atténuation;
35 % adaptation
- **Bénéficiaires**
Banco Centroamericano de Integración Económica (BCIE)
- **Date d'octroi**
2019
- **Statut du projet**
En cours

CONTACTS

PRESSE
Mathilde
LIMITO
+33 7 52 62 55 32
limitom
@afd.fr

AGENCE
afdmexico
@afd.fr



© Pablos Ramos Roncal



ACCOMPAGNER LA BANQUE CENTRAMÉRICAINNE D'INTÉGRATION ECONOMIQUE (BCIE) DANS LE FINANCEMENT DE PROJETS FAVORABLES AU CLIMAT ET À LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

CONTEXTE PAYS

L'Amérique centrale est particulièrement touchée par les effets du changement climatique, lesquels risquent de renforcer les inégalités, notamment entre les femmes et les hommes. À cela, s'ajoutent un manque de concertation entre les pays de la zone et une faible intégration des enjeux climatiques et environnementaux au sein des plans nationaux de développement (à l'exception du Costa Rica).

De réels progrès vers une situation plus égalitaire entre les femmes et les hommes en termes d'accès à l'éducation et à la santé ont été faits. Toutefois, de fortes inégalités persistent en matière de marché du travail et de représentation politique. Le niveau de violence envers les femmes reste également très élevé.

Les banques régionales et nationales d'Amérique centrale jouent un rôle central dans le financement du développement dans la région. L'AFD les accompagne dans la redirection de leurs flux financiers en faveur de projets de lutte contre le dérèglement climatique et les inégalités de genre.

LE PROJET

L'AFD appuie la BCIE via l'octroi d'une nouvelle ligne de crédit de 180 M€, destinée à financer des projets à forts impacts climat et/ou genre.

La BCIE s'est imposée au fil des ans comme la principale banque multilatérale de développement en Amérique centrale et est devenue le premier bailleur des acteurs des secteurs public et privé de la région.

Cette ligne de crédit financera à hauteur de 75 à 80 % du volume des fonds alloués des projets favorables au climat (dont a minima deux projets d'adaptation), ainsi que de 20 % à 25 % des projets visant à promouvoir l'égalité femmes-hommes. Un programme de coopération technique est mis en place pour accompagner la transformation des pratiques de la banque, et développer son offre de financements sur ces thématiques.

LES IMPACTS

- **280000 tCO₂eq/an évitées**
- **Réduction des inégalités** entre les femmes et les hommes dans les opérations financées par la BCIE et mise en œuvre d'une politique interne d'égalité professionnelle
- **Réduction des vulnérabilités** aux effets du changement climatique
- **Appui aux trajectoires** bas-carbone des pays du Système d'intégration centraméricain, SICA (Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador)
- **Amélioration de la performance** du modèle économique de la BCIE ainsi que de ses capacités d'adaptation aux défis futurs

MULTI-PAYS PACIFIQUE

Adaptation au changement climatique à travers la protection de la biodiversité



INITIATIVE KIWA

Des solutions fondées sur la nature pour la résilience climatique

Afin de renforcer la résilience des communautés du Pacifique face au changement climatique grâce à la conservation de la biodiversité, l'Initiative Kiwa accompagne des projets centrés sur les Solutions fondées sur la nature (SFN) avec des subventions et de l'assistance technique.

CONTEXTE

L'Océan Pacifique présente une biodiversité terrestre et marine exceptionnelle qui fournit des services inestimables aux communautés. Mais cette région du monde, faiblement émettrice en émissions de gaz à effet de serre (GES), est particulièrement vulnérable au changement climatique : les écosystèmes et les modes de vie traditionnels sont directement impactés.

Face à cette grande vulnérabilité, l'urgence de l'action se fait sentir et la nature peut devenir une alliée.

C'est devant ce constat que le président français E. Macron prend l'engagement avec l'Union européenne, lors du One Planet Summit de décembre 2017, de fédérer une coalition de bailleurs afin de soutenir les Etats et territoires insulaires du Pacifique dans la recherche de solutions communes face au changement climatique.

DESSCRIPTIF

L'Initiative Kiwa (www.kiwainitiative.org) est un programme multi-bailleurs qui vise à renforcer la résilience au changement climatique des écosystèmes, des communautés et des économies des îles du Pacifique grâce aux Solutions Fondées sur la Nature (SFN), en protégeant, en gérant durablement et en restaurant la biodiversité. Elle est fondée sur un accès simplifié aux financements de l'adaptation au changement climatique et des SFN pour les autorités locales, nationales, la société civile et les organisations régionales des Etats et Territoires insulaires du Pacifique dont les trois collectivités ultramarines françaises. Lancée en mars 2020, l'Initiative est gérée par l'Agence française de développement (AFD). Elle fédère pour la première fois l'Union européenne, la France, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

INTERVENANTS ET MODE OPERATOIRE

Il existe trois fenêtres d'opportunités au sein de l'Initiative Kiwa pour les 19 États et Territoires insulaires du Pacifique, dont les 3 collectivités ultramarines françaises (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis et Futuna) :

- **Projet locaux** : Financement de petits projets de 25 à 400k€ sous forme d'appels à projets à destination de la société civile, des autorités locales et nationales, pilotés par le bureau régional de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) Océanie basé à Fidji ;

PAYS

MULTI-PAYS PACIFIQUE



Date de signature des conventions **2020 (avec les bailleurs, CPS, PROE et UICN), 2021 (projet régional CPS), 2022 (projet régional PROE et WCS)**



Secteur **Biodiversité, Adaptation au changement climatique**



Localisation **19 Etats et territoires insulaires du Pacifique**

Durée du financement **6 ans**



Outil de financement **Subvention**



Montant du financement **57M €**

Bénéficiaire

CPS, PROE, IUCN, WCS et autres

Principaux Objectifs de développement durable visés



Codes projet : CZZ2560, CZZ2748, CZZ2749, CZZ2750, CZZ2751, CZZ2752

- Projets régionaux : un appel à idées pour financer des projets à dimension régionale de 1,5 à 5M€. Un projet régional implique à minima deux pays ou territoires figurant parmi la liste des pays éligibles. Ces projets sont suivis par l'AFD avec le soutien du Secrétariat de l'Initiative Kiwa qui apporte à l'agence un appui technique, administratif et financier.
- Assistance technique fournie par la Communauté du Pacifique (CPS) et le Programme Régional Océanien de l'Environnement (PROE) pour aider leurs Etats et territoires membres à concevoir des propositions de projets régionaux à soumettre à l'Initiative Kiwa. Ces deux organisations régionales techniques et scientifiques mènent des activités de renforcement des capacités et aident leurs membres à l'identification, au développement et à la mise en œuvre de projets, ainsi qu'à leur suivi.

L'Initiative Kiwa fonctionne sur la base d'une gouvernance unique. Un Comité d'Orientation Stratégique (COS) a été créé pour refléter l'approche multi-partenaire. Il rassemble les cinq bailleurs et trois représentants des Etats et Territoires Insulaires du Pacifique (pour la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie) en tant que membres votants. Les partenaires régionaux (CPS, PROE, UICN) en sont membres observateurs. Le COS propose des orientations stratégiques annuelles pour l'Initiative et donne son avis (favorable, conditionnel ou défavorable) sur les projets régionaux qui lui sont présentés. A la suite d'un avis favorable sur un projet régional, l'instruction du projet par l'AFD peut démarrer et dure approximativement six mois jusqu'à la signature d'une convention de financement entre l'AFD et le bénéficiaire. A la suite d'un avis conditionnel, le porteur de projet est invité à prendre en compte les recommandations du COS et à soumettre une nouvelle fois sa note de concept révisée à l'occasion d'un autre COS. Une assistance technique peut être mobilisée par le COS au bénéfice du porteur de projet régional et sera délivrée par la CPS, le PROE ou le Secrétariat de l'Initiative.

RÉSULTATS

Le premier projet régional a été lancé en mai 2021. Il s'agit d'un projet d'un montant de 4,6M€ mis en œuvre par la CPS à Fidji, Nauru, aux Iles Salomon et Tonga pour établir un Réseau Pacifique de fermes biologiques pédagogiques. Un volet de coopération et d'échange d'expertise avec la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna est prévu dans le cadre du projet PROTEGE, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la CPS. Ces fermes deviendront des centres d'apprentissage permettant d'enseigner les bénéfices des SFN telles que l'agroécologie et l'agroforesterie et de partager les meilleures méthodes et technologies en matière d'agriculture biologique. Ainsi, les surfaces de terres gérées de manière durable augmenteront.

Un deuxième projet régional a démarré en mars 2022. Il s'intitule PEBACC+ (Pacific Ecosystem-Based Adaptation to Climate Change) et sera mis en œuvre par le PROE à Fidji, aux Iles Salomon, au Vanuatu, en Nouvelle-Calédonie, à Wallis et Futuna. Il s'agira de planifier et mettre en œuvre des SFN afin de favoriser la résilience des écosystèmes et des populations pour un montant total de 5,8M€ dont 4M€ proviennent de l'Initiative Kiwa et 1,8M€ du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).

Un troisième projet régional de 4,8M€ a débuté en août 2022. Une gestion intégrée des bassins versants sera mise en œuvre par l'ONG Wildlife Conservation Society (WCS) sur des sites clés à Fidji, aux Îles Salomon et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, tout en développant des mécanismes de financement pour permettre la fourniture à grande échelle de co-bénéfices pour les populations et les écosystèmes. 5 806 propriétaires terriens bénéficieront des activités du projet.

Un appel à projets pour des très petites, petites et moyennes subventions a été lancé en juin 2021 par l'UICN et dix premiers projets ont été sélectionnés dans les Etats insulaires du Pacifique.

PLAN DE FINANCEMENT

L'Initiative est aujourd'hui dotée de près de 57 millions d'euros.

Renforcer la résilience au changement climatique par une approche fondée sur les écosystèmes



Les écosystèmes marins et côtiers jouent un rôle clé dans l'économie et la biodiversité des îles du Pacifique, mais ils sont aujourd'hui particulièrement menacés par les bouleversements climatiques. Pour accroître la résilience de ces territoires insulaires, le FFEM soutient un projet d'adaptation au changement climatique fondé sur les écosystèmes.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Si les îles du Pacifique possèdent une biodiversité marine et côtière exceptionnelle, elles sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique. Cela s'explique notamment par leur petite taille, leur éloignement et leur exposition aux catastrophes naturelles. L'augmentation des pressions liées aux activités humaines menacent également les écosystèmes, dont dépend le développement économique et social de ces territoires.

Depuis 2015, le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) a mis en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique fondée sur les écosystèmes dans les îles du Pacifique. Pour renforcer la résilience de ces territoires, le FFEM soutient le projet PEBACC+, qui vise à développer et étendre cette approche innovante.

DESCRIPTIF

- **Poursuivre et renforcer la stratégie d'adaptation au changement climatique** grâce à une approche fondée sur les écosystèmes (AFE) et aux solutions fondées sur la nature (SFN) aux Fidji, Vanuatu et aux Îles Salomon ;
- **Accompagner la mise en œuvre d'une stratégie similaire dans de nouveaux territoires**, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna, en tenant compte des contextes locaux ;
- **Favoriser le partage d'expériences et d'enseignements** pour étendre la mise en œuvre d'approches AfE et SfN dans



01/03/2022 Date de début du projet


31/03/2026 Date de fin du projet

02/12/2021 Date d'octroi du projet

 Pacifique Localisation

 Ecosystèmes aquatiques Secteur(s)

 subvention Outils de financement

 5 800 000 EUR Montant du programme dont financement FFEM

1 800 000 EUR Montant du financement FFEM

 4 ans Durée du financement

PROE Bénéficiaire(s)

AFD Cofinancier(s)

AFD

IMPACTS

- **Amélioration de l'efficacité des initiatives** d'adaptation fondée sur les écosystèmes et des solutions fondées sur la nature grâce à l'identification des leviers de changement pertinents.
- **Renforcement de la coopération régionale dans la région Pacifique** pour faire émerger un dialogue constructif et des solutions opérationnelles.
- **Construction et diffusion de référentiels méthodologiques** qui pourront être facilement dupliqués dans d'autres territoires
- **Accroissement de la résilience des territoires insulaires** grâce à des solutions innovantes et durables fondées sur les écosystèmes.

CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET INNOVANT

Avec l'appui du FFEM, le projet PEBACC+ propose une approche innovante d'adaptation au changement climatique fondée sur les écosystèmes (AFS) dans des territoires insulaires qui intègrent de grands centres urbains. Grâce à cette première expérimentation dans des zones densément peuplées, le projet entend démontrer l'efficacité des approches AFS et SFN pour répondre aux défis du changement climatique dans des contextes d'intervention variés.

En outre, le projet propose un dispositif innovant de passage à échelle puisqu'il vise à intégrer les approches AFS et SFN au sein des documents stratégiques des pays et territoires d'intervention, ce qui promouvra et facilitera leur adoption dans d'autres territoires.

INDONÉSIE

Projet KRisNa : renforcer les capacités de recherche océanographique pour relever les défis mondiaux en matière de climat et de biodiversité



L'Indonésie renforce ses capacités nationales de recherche océanographique grâce à l'acquisition de navires de recherche polyvalents. Le projet KRisNa (Kapal Riset Nasional) est mis en œuvre par le LIPI (Institut indonésien des sciences) avec le soutien de l'AFD.

CONTEXTE

L'économie bleue est essentielle pour l'Indonésie, le plus grand archipel du monde et l'un des pays les plus riches en termes de biodiversité : les 3/4 du territoire indonésien sont constitués d'océans ou de mers et plus de 6 millions de personnes en dépendent pour leur subsistance.

Cependant, la biodiversité indonésienne est menacée par les activités humaines, ainsi que par les effets du changement climatique. En outre, les ressources naturelles marines sont généralement peu documentées et étudiées, en raison des lacunes et du manque de capacités de la recherche océanographique indonésienne. Par exemple :

- Les fonds marins indonésiens ne sont que partiellement cartographiés, notamment en eaux profondes,
- Les phénomènes géologiques et les risques sismologiques sont peu connus, alors que des tsunamis et des tremblements de terre affectent régulièrement le pays.

DESRIPTIF

Le projet vise à doter les institutions publiques indonésiennes, en particulier le LIPI, de moyens et de capacités de recherche océanographique. Il permettra d'améliorer la gestion, la qualité et les performances de la recherche océanographique. Le projet est structuré en 3 composantes :


- Le réaménagement du navire de recherche existant Baruna Jaya VIII ;
- L'acquisition d'un nouveau navire de recherche océanographique ;
- Le renforcement des capacités nationales, à travers l'établissement d'un nouveau mode de gouvernance de la flotte publique et de son unité de gestion autonome, ainsi que la formation des équipages et des chercheurs.

01/07/2020

Date de début
du projet

 Indonésie
Localisation

 Biodiversité
Secteur(s)

 Prêt non concessionnel
souverain
Subvention
Outils de financement

 107 851 000 USD
Montant du financement

 5 ans
Durée du financement

EN COURS
État

LIPI
Bénéficiaires

- Une meilleure connaissance et gestion de la biodiversité indonésienne et de ses ressources marines ;
- Une meilleure mesure des impacts de la pollution marine sur les écosystèmes côtiers et marins ;
- Une meilleure surveillance des impacts du changement climatique sur les océans ;
- Renforcement de la qualité et des performances de la recherche océanographique, contribuant à l'expansion de la recherche scientifique indonésienne aux niveaux national et international ;
- Développement de synergies avec toutes les institutions océanographiques existantes en Indonésie, avec une meilleure gouvernance des activités de recherche océanographique.

Au moment de la production de cette fiche, l'aide de l'Union européenne n'était pas encore confirmée. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de son auteur et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

RaSolar : une centrale photovoltaïque de 25 MW dans le complexe solaire égyptien de Benban



Dans le cadre du complexe dédié à l'énergie solaire développé à Benban, dans la région d'Assouan, Proparco soutient la mise en place d'une centrale solaire de 25 MW. Ce projet s'intègre dans le programme égyptien de tarif de rachat garanti (FiT).

DESCRIPTION DU PROJET

RaSolar est un projet de construction et d'opération d'une centrale solaire de 25MW au sein du programme XXL de Benban (d'une capacité cumulée maximale de 1,8 GW), au sud de l'Egypte. Le projet bénéficiera d'un contrat d'achat d'électricité (PPA) d'une durée de 25 ans à un tarif d'achat de 7,12 US\$/kWh par la société de distribution EETC (Egyptian Electricity Transmission Company). Le projet est financé à 75:25 en dette et equity. La contribution de Proparco bénéficie d'une sous-participation ICCF de 50%.

PRÉSENTATION DU CLIENT

RaSolar est une SPV sponsorisée par le groupe Voltalia (France).

IMPACT DU PROJET

La centrale produira 68,6 GWh d'électricité décarbonée par an. Elle permettra d'éviter l'émission de 29 000 tonnes de CO2 chaque année. Le projet améliorera la qualité et la sécurité de fourniture d'électricité dans le pays. Enfin, le projet soutiendra la création ou le maintien d'environ 1 300 emplois dans l'ensemble de l'économie égyptienne et devrait contribuer au PIB national à hauteur de 17 MEUR sur la durée de vie du projet.

19/10/2017

Date de signature du projet



Climat et Energie
Secteur(s)



Egypte
Localisation



Prêts
Outils de financement



21 381 605 Euros
Montant du financement



Prêt total de 24,887,119 USD
dont 50% de sous-participation ICCF (Interact Climate Change Facility)
Details du financement



RASOLAR
Client

A

CES

Agence publique, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, qui a rejoint le groupe Agence française de développement (groupe AFD) en janvier 2022. Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

Retrouvez ci-dessous des exemples de projets Expertise France :

Accompagner l'effort régional ouest-africain dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat



EUROCLIMA+ – Composante Forêts, biodiversité et écosystèmes



Soutien à la Convention des maires en Afrique subsaharienne (CoMSSA) – Phase III



Annexe



Finance
in Common

SOMMET FINANCE EN COMMUN 2022

La troisième édition du sommet **Finance en commun** (FICS) se tiendra à **Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 18 au 20 octobre 2022**. Elle aura pour thème « **Une transition verte et juste pour une reprise durable** ». Ce sommet sera l'occasion de souligner le rôle clé des banques publiques de développement dans l'appui à la transformation des économies et des systèmes financiers vers la durabilité, tout en répondant aux besoins les plus urgents des pays en développement et des groupes vulnérables. La crise du COVID-19 ayant renversé des décennies d'investissements économiques et de progrès social, il est essentiel d'intégrer les principes de transition verte et juste dans les investissements et les opérations de tous les acteurs financiers afin de reconstruire de manière plus verte et plus juste. Le troisième sommet Finance en commun encouragera donc les discussions autour de l'importance du financement d'actions communes dans les domaines de la résilience et de l'adaptation, des infrastructures vertes et de qualité ainsi que de la santé et de la protection sociale, tout en soutenant une approche fondée sur les droits humains et en luttant contre les inégalités.

Dans la perspective d'étapes clés telles que la COP 27 en novembre 2022 et le sommet sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies en septembre 2023, où des avancées seront attendues de la part des acteurs financiers et notamment des banques publiques de développement, la troisième édition du sommet Finance en commun devrait marquer un tournant décisif vers une transformation des banques publiques de développement en vecteurs de la réalisation des ODD.

Retrouvez ci-dessous le programme du FICS 2022 :



LE CLUB IDFC : REALISATIONS, ENJEUX ET FEUILLE DE ROUTE

En réponse à l'objectif de l'AFD de développer une stratégie d'influence via la mobilisation en réseau en faveur des ODD

International Development Finance Club (IDFC), créé en 2011, regroupe **27 banques de développement**, pour la plupart situées dans les pays en développement, et représente un **total de bilan de plus de USD 4 000 Mds, pour des engagements annuels de plus de USD 800 Mds. IDFC est le principal apporteur de financements publics pour le climat à travers le monde. Près de USD 185 Mds ont ainsi été octroyés sur le climat par les membres du club en 2020, dont USD 27,4 Mds pour des projets d'adaptation et dont USD 14 Mds pour la biodiversité.**

Les activités du Club s'organisent également autour d'autres thématiques : égalité de genre ; biodiversité ; alignement avec les ODD ; coopération pour le développement.

Les principaux enjeux pour le Club pour la période 2022-2025 sont :

- **Poursuite du plaidoyer sur l'alignement des flux financiers avec les objectifs de l'Accord de Paris, le cadre global post-2020 sur la biodiversité et les ODD** (ex : COP climat, COP biodiversité, Sommet FiCS, AGNU, etc.).
- **Animation de la présidence du Club**, visant le partage de connaissance et le renforcement de capacités des membres sur le climat, la biodiversité, les ODD, l'égalité de genre afin d'harmoniser les pratiques et d'augmenter les volumes de financement pour plus d'impacts.
- **Passage à l'échelle et accélération de la mise en œuvre des fonds de la Facilité Climat**, premier outil opérationnel du Club qui, par le biais d'une assistance technique collaborative¹, vise au partage de connaissances et au renforcement de capacité (objectifs : une plus grande intégration des enjeux liés au climat au sein des stratégies et des opérations des membres ; harmonisation des pratiques vers des standards communs afin d'augmenter les volumes et d'améliorer la qualité des financements climat).
- **Maintien de la participation du Club à la COP Climat** (pavillon IDFC et organisation de side events) et à d'autres événements de l'agenda international (COP biodiversité, AGNU, FiCS, etc.)
- **Facilitation du passage de la présidence IDFC à un membre du Sud** fin 2023 tout en assurant la continuité des activités du Club.

Ces activités au sein d'IDFC sont complémentaires de la relation bilatérale partenariale et opérationnelle que l'AFD entretient avec les banques publiques, en particulier avec les partenaires du Sud, et se renforcent mutuellement. Elles favorisent un rehaussement des ambitions des partenaires, un alignement sur les meilleurs standards internationaux, un dialogue coordonné et qui **se renforce depuis six mois avec les acteurs financiers privés pionniers en la matière** (ex : JP Morgan DFI lancé en 2020 ; Natixis). Elles permettent aussi de

¹ Facilité lancée sous présidence AFD, financée grâce à une contribution initiale de 5 MEUR de l'AFD, complétée par une contribution du Fonds vert pour le climat (700kUSD) et de la CAF (1 MUSD) et dont les moyens ont vocation à croître grâce à une autre contribution en cours d'instruction de 20 MEUR auprès du BMWK allemand (fonds IKI) pour financer en commun, la préparation de projets « villes durables » dans cinq pays prioritaires du Club.

plus grandes convergences opérationnelles ouvrant la voie vers des opérations communes en ligne avec l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris pour le climat avec un effet multiplicateur sur les financements disponibles (effet de levier sur le secteur privé, et dialogue de haut niveau entre finance publique et privée sur la taxonomie liée aux levées de dettes ODD sur les marchés de capitaux, entre autres, et qui est aussi l'une des priorités post COVID et relance durable de la Commission Européenne).

Retrouvez ci-dessous le site web d'IDFC :



Retrouvez ci-dessous le programme du pavillon IDFC à la COP27 :



CONFERENCE INTERNATIONALE DE RECHERCHE SOUTENABILITE FORTE 7, 8 ET 9 DECEMBRE 2022

Il y a exactement 50 ans, le [« Rapport Meadows »](#) alertait sur les risques d'une croissance économique infinie dans un monde aux ressources limitées. Si ce rapport est l'un des premiers textes introduisant le concept de **développement durable**, cette notion ne fera son apparition dans un texte institutionnel que 20 ans plus tard dans le [Rapport Brundtland](#), où il sera défini comme « *un développement répondant aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs* ».

A l'ère de la multiplication de crises globales dans plusieurs domaines – santé, environnement, finance – et de l'accroissement des mobilisations de la société civile en faveur d'une transition juste, la question de la **soutenabilité des trajectoires de développement** s'est hissée au cœur de nombreux débats politiques. Ces débats, ancrés dans un contexte où les questions économiques de revenu et d'emploi prennent souvent le pas sur les enjeux environnementaux dont l'horizon se situe à plus long terme, ont contribué à remettre sur le devant de la scène la notion de **soutenabilité forte**.

Cette 15^{ème} conférence internationale de recherche intitulée « Les trajectoires de développement Net Zero sont-elles soutenables ? » marque **un point d'étape des réflexions autour de ce concept**. Elle s'inscrit dans un cycle de conférences organisées par l'AFD de manière bisannuelle pour aborder des questions clés du développement telles que les biens communs, les inégalités ou le financement du développement. Cette année, l'évènement se tiendra dans un **format hybride**, avec la possibilité d'assister à la conférence soit dans [l'Auditorium N. Mandela de l'AFD au Mistral](#) (7 et 8 décembre) et dans [l'Espace du Centenaire](#) (9 décembre), soit à partir de la plate-forme numérique dédiée. Il se composera de **deux journées académiques** qui seront alimentées par [les papiers issus de l'appel à contributions](#) et **d'une journée politique**.

UN PROGRAMME ECLECTIQUE A LA CROISEE DE PLUSIEURS DISCIPLINES

Le programme de la conférence est structuré autour des **trois principes** directeurs de la soutenabilité forte proposés par l'AFD pour guider l'élaboration de trajectoires. **Le premier principe admet la non-substituabilité entre les différents types de capital** économique, social et naturel en raison du caractère irréversible des composantes « critiques » du capital naturel, et de sa contribution unique au bien-être et à la possibilité de vie sur Terre. Il indique que les sphères économiques et sociales – elles-mêmes interdépendantes via les savoirs ou les institutions qui gouvernent nos sociétés - ne peuvent plus exister séparément de l'environnement. Cette approche par la soutenabilité forte reconnaît ainsi la finitude des ressources planétaires, les freins que posent ces limites à la croissance économique et à la réduction des inégalités multidimensionnelles. Son **approche est holistique et repose sur des analyses scientifiques issues de plusieurs disciplines (principe 2)** qui, une fois hiérarchisées par les acteurs impliqués à l'issue de délibérations multi-échelles, permettront de faire émerger un **construit social** décrivant un état soutenable souhaitable réconciliant économie, social et environnement (**principe 3**). A partir de ces principes, les journées se déclinent comme suit.

DEUX JOURNÉES ACADEMIQUES POUR REPENSER LA SOUTENABILITE ET LE DEVELOPPEMENT

Les journées académiques seront articulées autour de **quatre plénières** et d'une **vingtaine de sessions parallèles**. Face à la multiplication de rapports scientifiques se consolidant autour de la définition des limites de notre planète, lors de la première session, des économistes et climatologues seront interrogés sur le lien entre ces disciplines, la notion de points de bascule climatique et de **limites planétaires**, qui fournit un moyen de surveiller l'état environnemental de la Terre, à travers neuf seuils interconnectés dont [six ont à ce jour déjà été dépassées](#).

Après avoir revisité le concept de soutenabilité à l'aide d'**approches biophysiques intégrées**, un philosophe sénégalais, un sociologue allemand et une ethnographe népalaise chercheront à questionner depuis une **perspective ontologique, biophysique et socio-économique**, la posture du «**développement dans les limites** » au cœur de laquelle se loge la notion de [post-développement](#).

Dans la plénières suivante, des économistes d'Afrique du Sud, des philosophes et ingénieurs proposeront une relecture des **trajectoires de soutenabilité par les changements structurels**. Puis, un dernier panel d'experts sera interrogé sur les **dimensions sociales des questions de transition** et la notion de **construit social autour d'un état écologique réconciliant savoirs environnementaux, sociaux et économiques**.

Lors des **sessions parallèles**, **48 articles académiques** seront présentés. Chacun contiendra des recommandations d'actions sur des thématiques variées telles que la transition énergétique, les dommages climatiques, les contraintes liées à la biodiversité, les risques de transition, la gouvernance ou encore la planification écologique.

UNE JOURNEE POLITIQUE : VERS LA MISE EN ŒUVRE DES TRAJECTOIRES DE SOUTENABILITE FORTE ?

Dans l'esprit des conférences précédentes, cette journée associera éclairages académiques, interventions de décideurs politiques et témoignages de la société civile autour de **questions méthodologiques de constructions des trajectoires, de dialogue de politique publiques mais aussi de la capacité des instruments financiers à porter des trajectoires de soutenabilité forte**.

Ainsi, cette conférence **pluridisciplinaire** poursuit un double objectif : développer des recommandations **concrètes à l'attention du secteur public et privé** mais aussi **générer des connaissances** liées à des trajectoires de soutenabilité forte afin de mieux faire face aux défis politiques, environnementaux, économiques et sociaux dans le domaine du développement.